SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier **HONEY GOO XX PENETRNT**

Other means of identification

Product code 804

Recommended use lubricant

Recommended restrictions None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name	Kleen-Flo Tumbler Ind Limited	
Address	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Telephone	General Assistance	1-905-793-4311
E-mail	Not available.	
Emergency phone number	Emergency	CANUTEC 613-996-6666

2. Hazard(s) identification

Physical hazards Flammable aerosols Category 1

Health hazards Not classified.

Label elements

Signal word Danger

Hazard statement Extremely flammable aerosol.

Precautionary statement

Prevention Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use.

Response Wash hands after handling.

Storage Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/1 22°F.

Disposal Dispose of waste and residues in accordance with local authority requirements.

Other hazards None known.

Supplemental information None.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Distillates (petroleum), Hydrotreated Heavy Naphthenic		64742-52-5	30-60
Kerosene		8008-20-6	10-30
Propane		74-98-6	10-30
Isobutane		75-28-5	5-10
Ethyl Acetate		141-78-6	1-5
Other components below reportable levels			0.5-1.5

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	If symptoms develop move victim to fresh air. Get medical attention if symptoms persist.
Skin contact	Wash off with soap and water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Eye contact	Rinse with water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Rinse mouth. Get medical attention if symptoms occur.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Treat symptomatically.
General information	Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Powder. Carbon dioxide (CO2).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may explode when exposed to heat or flame. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Refer to attached safety data sheets and/or instructions for use. Stop leak if you can do so without risk. Move the cylinder to a safe and open area if the leak is irreparable. Isolate area until gas has dispersed. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. For waste disposal, see section 13 of the SDS.
Environmental precautions	Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling	Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not re-use empty containers. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Observe good industrial hygiene practices.
Conditions for safe storage, including any incompatibilities	Level 1 Aerosol. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C/1 22 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value	Form
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Kerosene (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Non-aerosol.

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value	Form
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3 400 ppm	
Kerosene (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Vapor.
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm	

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value	Form
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)	TWA	150 ppm	
Kerosene (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Non-aerosol.

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value	Form
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Kerosene (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Non-aerosol.

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value	Form
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA	800 ppm	
Kerosene (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Non-aerosol.

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)

Components	Type	Value
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3 400 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3 1000 ppm

Biological limit values No biological exposure limits noted for the ingredient(s).

Exposure guidelines

Canada - Alberta OELs: Skin designation

Kerosene (CAS 8008-20-6) Can be absorbed through the skin.

Canada - British Columbia OELs: Skin designation

Kerosene (CAS 8008-20-6) Can be absorbed through the skin.

Canada - Manitoba OELs: Skin designation

Kerosene (CAS 8008-20-6) Can be absorbed through the skin.

Canada - Ontario OELs: Skin designation

Kerosene (CAS 8008-20-6) Can be absorbed through the skin.

Canada - Saskatchewan OELs: Skin designation

Kerosene (CAS 8008-20-6) Can be absorbed through the skin.

US ACGIH Threshold Limit Values: Skin designation

Kerosene (CAS 8008-20-6) Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls	Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eye/face protection	Wear safety glasses with side shields (or goggles).
Skin protection	
Hand protection	Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.
Other	Wear suitable protective clothing.
Respiratory protection	If permissible levels are exceeded use NIOSH mechanical filter / organic vapor cartridge or an air-supplied respirator.
Thermal hazards	Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.
General hygiene considerations	When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance	
Physical state	Gas.
Form	Aerosol.
Color	Not available.
Odor	Not available.
Odor threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	Not available.
Flash point	-156.0 °F (-104.4 °C) PROPELLANT estimated
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not available.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	0.9 % estimated
Flammability limit - upper (%)	5.8 % estimated
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapor pressure	Not available.
Vapor density	Not available.
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	604.41 °F (318 °C) estimated
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Explosive properties	Not explosive.
Oxidizing properties	Not oxidizing.
Specific gravity	0.316 estimated

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents. Nitrates. Fluorine. Chlorine.
Hazardous decomposition products	No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	No adverse effects due to inhalation are expected.
Skin contact	No adverse effects due to skin contact are expected.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Expected to be a low ingestion hazard.
Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Components	Species	Test Results
Distillates (petroleum), Hydrotreated Heavy Naphthenic (CAS 64742-52-5)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Rat	2.18 mg/l, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 2000 mg/kg
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 20000 mg/kg, 24 Hours
Oral		
LD50	Rabbit	4934 mg/kg
	Rat	11.3 ml/kg
Isobutane (CAS 75-28-5)		
Acute		
Inhalation		
LC50	Mouse	1237 mg/l, 120 Minutes
		52 %, 120 Minutes
	Rat	1355 mg/l
Kerosene (CAS 8008-20-6)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Cat	> 6.4 mg/l, 6 Hours

Components	Species	Test Results
	Rat	> 7.5 mg/l, 6 Hours > 4.3 mg/l, 4 Hours > 0.1 mg/l, 8 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 5000 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Acute		
Inhalation		
LC50	Mouse	1237 mg/l, 120 Minutes 52 %, 120 Minutes
	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Skin corrosion/irritation Prolonged skin contact may cause temporary irritation.

Serious eye damage/eye irritation Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Respiratory or skin sensitization

Canada - Alberta OELs: Irritant

Ethyl Acetate (CAS 141-78-6) Irritant

Respiratory sensitization Not a respiratory sensitizer.

Skin sensitization This product is not expected to cause skin sensitization.

Germ cell mutagenicity No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.

Carcinogenicity

ACGIH Carcinogens

Kerosene (CAS 8008-20-6) A3 Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.

Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity

KEROSENE (NON-AEROSOL), AS TOTAL HYDROCARBON VAPOR (CAS 8008-20-6) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.

Reproductive toxicity This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.

Specific target organ toxicity - single exposure Not classified.

Specific target organ toxicity - repeated exposure Not classified.

Aspiration hazard Not likely, due to the form of the product.

12. Ecological information

Ecotoxicity The product is not classified as environmentally hazardous. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment.

Components		Species	Test Results
Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)			
Aquatic			
Fish	LC50	Indian catfish (Heteropneustes fossilis)	200.32 - 225.42 mg/l, 96 hours

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Persistence and degradability No data is available on the degradability of this product.

Bioaccumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)

Ethyl Acetate	0.73
Isobutane	2.76
Propane	2.36

Mobility in soil	No data available.
Other adverse effects	No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions	Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Contents under pressure. Do not puncture, incinerate or crush. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Local disposal regulations	Dispose in accordance with all applicable regulations.
Hazardous waste code	The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.
Waste from residues / unused products	Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).
Contaminated packaging	Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal. Do not re-use empty containers.

14. Transport information

TDG

UN number	UN 1950
UN proper shipping name	AEROSOLS, flammable
Transport hazard class(es)	2.1
Class	-
Subsidiary risk	
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	D

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Regulatory information

Canadian regulations

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

International regulations

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Yes
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (EN CS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	No
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other Information

Issue date 01-16-2017

Version # 01

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Disclaimer The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit **HONEY GOO XX PENETRNT**

Autres moyens d'identification

Code du produit 804

Usage recommandé lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée	
Adresse	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Téléphone	Assistance générale	1-905-793-4311
Courriel	Non disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	Emergency	CANUTEC: 613-996-6666

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Non classé.	

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable.

Conseil de prudence

Prévention Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Intervention Se laver les mains après l'usage.

Stockage Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités		64742-52-5	30-60
Kérosène		8008-20-6	10-30
Propane		74-98-6	10-30
Isobutane		75-28-5	5-10

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acétate d`éthyle		141-78-6	1-5
Autres composés sous les niveaux déclarables			0.5-1.5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Traiter de façon symptomatique.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Risques d'incendie généraux	Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 1.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l’exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d’exposition de l’ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Kérosène (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT pour l’Alberta (Code de l’hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3	
Kérosène (CAS 8008-20-6)		400 ppm	
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	200 mg/m3	Vapeur.
	TWA	1000 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	150 ppm	
Kérosène (CAS 8008-20-6)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)			
Kérosène (CAS 8008-20-6)	STEL	1000 ppm	
	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT pour l’Ontario. (Contrôle de l’exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)			
Kérosène (CAS 8008-20-6)	TWA	800 ppm	
	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3
		400 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
		1000 ppm

Valeurs biologiques limites Aucune limite d’exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l’Alberta : Désignation cutanée

Kérosène (CAS 8008-20-6)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Kérosène (CAS 8008-20-6)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Kérosène (CAS 8008-20-6)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l’Ontario : Désignation cutanée

Kérosène (CAS 8008-20-6)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Kérosène (CAS 8008-20-6)	Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d’exposition de l’ACGIH : Désignation cutanée

Kérosène (CAS 8008-20-6)	Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d’air l’heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Gaz.
Forme	Aérosol
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d’ébullition et domaine d’ébullition	Non disponible.
Point d’éclair	-104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur estimation
Taux d’évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d’inflammabilité ou d’explosibilité	
Limites d’inflammabilité - inférieure (%)	0.9 % estimation
Limites d’inflammabilité - supérieure (%)	5.8 % estimation

Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	318 °C (604.41 °F) estimation
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	0.316 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Contact avec la peau	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 20000 mg/kg, 24 heures
Orale		
DL50	Lapin	4934 mg/kg
	Rat	11.3 ml/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	2.18 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Isobutane (CAS 75-28-5)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes
Kérosène (CAS 8008-20-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Chat	> 6.4 mg/l, 6 heures
	Rat	> 7.5 mg/l, 6 heures
		> 4.3 mg/l, 4 heures
		> 0.1 mg/l, 8 heures
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
		658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6) Irritant

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Kérosène (CAS 8008-20-6)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

KÉROSÈNE (NON AÉROSOL), EXPRIMÉ EN VAPEURS D'HYDROCARBURES TOTALES (CAS 8008-20-6)	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Peu probable du fait de la forme du produit.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Poisson-chat indien (Heteropneustes fossilis)	200.32 - 225.42 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau	
Acétate d`éthyle	0.73
Isobutane	2.76
Propane	2.36

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger relative au transport

Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Dangers environnementaux	D
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication	16-Janvier-2017
Version n°	01

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Avis de non-responsabilité	À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.
Informations relatives à la révision	Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux